

Lisières métropolitaines

Comment intensifier les quartiers de la métropole en situation de marginalité ?

Workshop IMVT

2 au 6 février 2026

Un outil pédagogique transversal
pour penser et fabriquer la ville

Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires

École nationale supérieure
d'architecture de Marseille
ensa•m

Institut d'urbanisme
et d'aménagement régional
d'Aix-Marseille Université

École nationale
supérieure de paysage
ENSP



Le workshop de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires — IMVT — réunit, le temps d'une semaine, étudiant·es et enseignant·es en architecture, paysage et urbanisme autour d'un territoire, d'un sujet et d'une réflexion communs.

Plus qu'un exercice pédagogique, le workshop constitue un espace de rencontre entre les disciplines et avec les territoires. Construit à partir d'une commande réelle et en partenariat avec des acteurs du territoire, il place les étudiant·es en situation de projet, au contact de situations concrètes et de problématiques contemporaines. La diversité des formations représentées à l'IMVT permet de croiser les regards, les méthodes et les échelles d'intervention pour faire émerger des réponses qui ne relèvent pas d'une seule discipline.

Pour l'année académique 2025-2026, le workshop a été réalisé en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence autour d'une question commune : comment intensifier les quartiers métropolitains en situation de marginalité ?

Le partenariat avec la Métropole s'est appuyé sur la mobilisation de trois directions, permettant de croiser les enjeux prospectifs, sociaux et environnementaux qui traversent ces territoires :

- Direction Prospective et Partenariats
- Direction de la Cohésion sociale
- Direction Expertise et Médiation environnementale

Cette publication propose un portrait des trois sites étudiés et restitue les réflexions, stratégies et projets élaborés par les étudiant·es au cours de cette semaine de travail collectif.

Communes contenant des quartiers prioritaires



Sources des données : ANCT
Fond cartographique : BDTopo
Mise à jour : 15/04/2024 / DSRP / DSDH / DSDH / Métropole AMP - Mars 2024

Des interfaces ville-nature aux marges métropolitaines

À l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence, certaines situations territoriales se caractérisent par leur position d'interface entre espaces urbanisés et milieux naturels. Plaine, pente et littoral constituent trois configurations géographiques qui mettent en relation des quartiers habités avec des espaces agricoles, forestiers, hydrauliques ou maritimes.

Ces situations de lisière peuvent accentuer certaines vulnérabilités : éloignement des centralités, faibles connexions aux réseaux de transport, fragilité des commerces et des services, discontinuités urbaines ou encore difficultés d'articulation avec les milieux environnants. Elles concentrent ainsi des enjeux à la fois sociaux, urbains et environnementaux.

Mais ces marges ne peuvent être considérées uniquement à travers leurs fragilités. Elles constituent également des espaces de ressources, de transition et de transformation. Présence de milieux naturels, paysages ouverts, espaces agricoles, continuités écologiques, ressources foncières ou encore pratiques habitantes constituent autant de potentiels sur lesquels peuvent s'appuyer les projets.

Dans ce contexte, le workshop propose de déplacer le regard porté sur l'intensification. Plutôt que de l'envisager uniquement comme une augmentation de la densité bâtie, il s'agit d'explorer sa capacité à renforcer les usages, les relations entre les quartiers, les mobilités, les espaces publics, les continuités paysagères et écologiques ou encore les liens sociaux.

Comment intensifier sans nécessairement densifier ? Comment faire de ces situations de marge des leviers de transformation ? Et comment articuler qualité de vie, lien social et attention aux milieux dans les stratégies de projet ?

Trois territoires, trois situations

Pour explorer ces questionnements, trois territoires ont été retenus par la Métropole Aix-Marseille-Provence, correspondant aux trois situations géographiques étudiées : la pente à Aubagne, la plaine à Miramas et le littoral à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Ces trois situations permettent de comparer des contextes contrastés et de faire émerger des stratégies de projet situées, tout en interrogeant ce qui les relie : la position de marge, les formes de vulnérabilité, mais aussi les ressources qu'elles peuvent mobiliser.

Ville pente

Aubagne : Quartier Le Charrel



À Aubagne, le quartier du Charrel constitue une situation de contact direct avec les massifs forestiers. Le site est marqué par la proximité des reliefs, la présence de continuités naturelles et forestières et les formes de mitage urbain héritées de l'urbanisation d'anciennes terres agricoles. Le projet interroge ici les conditions d'un habiter la lisière, en articulant usages, risques, paysage et continuités écologiques.

- Interface directe avec les massifs forestiers
- Mitage urbain issu d'anciennes terres agricoles
- Forte présence des continuités naturelles et forestières
- Enjeux : habiter la lisière, articuler usages, risques et continuités écologiques

Ville plaine

Miramas : Mercure-les Molières
(secteur de la Maille I, II et III)



À Miramas, le secteur Mercure-Les Molières, situé en plaine, met en relation espaces résidentiels, terres agricoles, infrastructures et systèmes hydrauliques. Les paysages ouverts et l'héritage d'une urbanisation planifiée constituent un contexte particulier pour réfléchir aux relations entre ville et agriculture, mais aussi aux continuités écologiques et aux connexions entre quartiers.

- Plaine agricole et hydraulique structurée par les sols et les systèmes d'eau
- Paysages ouverts et héritage d'urbanisation planifiée
- Relations entre espaces résidentiels, agricoles et infrastructures
- Enjeux : articulation ville/agriculture et continuités écologiques en plaine

Ville littorale

Port-Saint-Louis-du-Rhône : quartier Le Vauban



À Port-Saint-Louis-du-Rhône, le quartier Le Vauban se situe dans une configuration littorale directement liée au delta et à la mer. La proximité des activités portuaires, industrielles et touristiques se superpose à la fragilité des milieux naturels et à l'exposition aux dynamiques littorales. Le site invite ainsi à réfléchir aux conditions d'un habiter le littoral, entre artificialisation, risques et valorisation des qualités paysagères.

- Interface directe avec la mer et le delta
- Forte pression des activités portuaires, touristiques et industrielles
- Milieux naturels fragiles soumis aux dynamiques littorales
- Enjeux : habiter le littoral entre artificialisation, risques et valorisation paysagère

Le Workshop IMVT, une démarche pédagogique interdisciplinaire

Le workshop est construit conjointement par les trois établissements de l'IMVT — l'ensa•m, l'ENSP et l'IUAR. Les 60 étudiant·es ont été réparti·es sur les trois terrains, au sein de groupes mêlant les différentes formations. Chaque site a accueilli trois groupes de travail, permettant d'aborder les situations étudiées à travers des thèmes, des échelles et des approches complémentaires.

La semaine alterne temps de terrain, apports théoriques, conférences, échanges avec les acteurs locaux et temps de projet. Les premières observations et phases de documentation permettent de construire un diagnostic partagé. Elles sont ensuite mises en discussion pour faire émerger des stratégies, des hypothèses et des propositions spatialisées.

Après cette première phase de documentation et de diagnostic, les étudiant·es ont proposé des stratégies de projets pour ces 3 secteurs, dans un rythme pédagogique propre aux workshops qui invite à la formulation d'idées insoupçonnées, créatives, intuitives dans une très courte temporalité. Elle invite les étudiant·es à formuler rapidement des hypothèses, à confronter leurs intuitions et à prendre position face à des situations complexes. L'objectif n'est pas de produire un projet définitif, mais d'expérimenter des manières de regarder, de questionner et de transformer un territoire.

Accompagnés par des enseignant·es-chercheur·es issus des trois établissements, ce croisement de regards et cette approche intensive a donné à voir des situations complexes, où la situation de marginalité spatiale et/ou sociale peut être à la fois pénalisante, en complexifiant les stratégies d'intensification possibles, à la fois une opportunité de projet, pour imaginer des pistes d'intensification probablement plus sociale que bâtie et qui peuvent s'appuyer sur l'intérêt paysagères des sites en marge de métropole.

Le workshop IMVT, un outil pédagogique transversal

Pendant une semaine les étudiant·es et enseignant·es des trois établissements de l'IMVT travaillent ensemble sur un sujet commun. Répartis en groupe mêlant des étudiant·es de l'ensa•m, l'ENSP et l'IUAR, ce workshop donne l'opportunité de mettre en commun les savoir-faire et aborder les enjeux globaux de la fabrique de la ville. Véritable temps pédagogique, cet exercice permet d'alimenter des perspectives ouvertes et réalistes pour les acteurs du territoire.

Réponse à une commande réelle

Ce workshop s'effectue dans le cadre d'une commande institutionnelle qui peut émaner d'une diversité de structures (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, bailleurs...). Cet exercice vise à mettre les étudiant·es en situation professionnelle sur des enjeux concrets, l'occasion d'une pratique en grandeur réelle et d'échanges avec des partenaires. Pour les deux premières éditions (2023-2024), les groupes ont travaillé sur la question des noyaux villageois portée par la Ville de Marseille.

Temps de formation et d'enseignement

Cette semaine est ponctuée de conférences et débats avec des professionnels, de visites de terrain pour une approche sensible ainsi que de capsules théoriques proposées par les enseignant·es des trois établissements sur les sujets du workshop.

Travail en équipe

Le workshop se déroule sur un temps court d'une semaine où les étudiant·es sont répartis en groupe de travail de cinq à dix personnes. Ils font appel à l'intelligence collective pour s'organiser de manière efficace et prendre des décisions afin de formaliser des idées et un rendu.

Pluridisciplinarité

L'objectif est de croiser les savoirs des différentes formations pour permettre aux étudiant·es d'appréhender les relations entre l'aménagement et l'urbanisme, l'architecture et le paysage, le génie urbain, les politiques publiques, les composantes juridiques, sociales et environnementales d'un territoire. L'expérience d'un tel exercice est l'occasion de faire des liens entre chaque parcours autour d'un même objet de réflexion.

Intensifier : une question de projet

Le croisement des trois terrains montre que l'intensification ne peut être pensée de manière uniforme. Selon les situations, elle peut concerner les formes bâties, mais aussi les usages, les mobilités, les espaces publics, les équipements, les relations entre quartiers ou encore les continuités paysagères et écologiques. La situation de marginalité peut alors apparaître à la fois comme une contrainte et comme une ressource. L'éloignement d'une centralité, la faiblesse des connexions ou la fragilité de certains usages peuvent limiter les possibilités d'intensification ; mais la présence d'espaces ouverts, de paysages, de milieux naturels ou de ressources foncières offre également des supports pour imaginer d'autres formes de transformation.

Les propositions produites au cours de cette semaine explorent ainsi une intensification qui ne serait pas nécessairement plus bâtie, mais qui pourrait être plus habitée, plus connectée, plus accessible et davantage attentive aux milieux.

À travers trois territoires et trois situations géographiques, le workshop invite finalement à considérer les marges métropolitaines non comme des espaces périphériques à rattraper, mais comme des territoires à révéler, à relier et à transformer à partir de leurs ressources propres.

Equipe pédagogique

Aubagne

- Rémi DUTHOIT - ENSP
 - Kristell FILOTICO - ensa•m
 - Lina RAAD - IUAR
-

Miramas

- Margaux TISSOT - ensa•m
 - François WATTELLIER - ENSP
 - Ornella ZAZA - IUAR
-

Port-Saint-Louis du Rhône

- Alexandra BIEHLER - ensa•m
 - Mathieu LEBORGNE - ENSP
 - Marta STALLA - IUAR
-

Organisation de la semaine

- Lundi — lancement et visites
Accueil
Présentation du workshop par le partenaire
Départ sur site
Travail de terrain : coupes, croquis, plans, entretiens
- Mardi — atelier et apports
Capsules par site
Travail en groupe : enjeux et stratégie
Suivi de groupe
Conférence interdisciplinaire - Youssef Tohmé (architecte-urbaniste / YTAA) et Roberto de Una (architecte / agence A6A) autour du projet pour le quartier BRAZZA à Bordeaux
- Mercredi — atelier
Travail en groupe
Restitution intermédiaire
Travail : stratégie et parti pris spatialisé
Suivi de groupe
- Jeudi — atelier
Travail en groupe : outils
Suivi de groupe
- Vendredi — restitution
Finalisation
Rendu des supports
Présentation des travaux
Échange collectif

Aubagne

Située à l'est de Marseille, dont elle constitue la porte d'entrée, Aubagne s'inscrit dans la vallée de l'Huveaune, couloir naturel creusé entre les massifs du Garlaban, de la Sainte-Baume et des Calanques. Ces reliefs encadrants contraignent l'implantation humaine au fond de vallée tout en générant une relation constante de vis-à-vis entre la ville et les versants boisés qui forment des horizons proches et omniprésents, tandis que les secteurs urbanisés en situation de balcon offrent des points de vue saisissants sur ce paysage de crêtes et de garrigues. Cette dialectique entre le bâti et les grands espaces « naturels » constitue une caractéristique paysagère forte d'Aubagne, d'autant plus sensible que la pression urbaine - portée par un dynamisme économique affirmé et une position de carrefour entre Marseille, Aix-en-Provence et Toulon - s'exerce directement sur ces espaces agricoles et naturels de piémont.

Le quartier du Charrel est emblématique de ces situations. Son cœur est relié au centre ville par le tramway et il suffit de gravir ses pentes en quelques minutes pour comprendre son implantation dans la plaine et découvrir les limites de la plaine. Cependant des manques sont perceptibles. Le centre commercial est en perte de vitesse, et l'espace public est occupé par un vocabulaire et un usage automobile, au détriment d'espaces polyvalents.

Cette géographie affirmée peut-elle servir un projet de revitalisation ? Quelles en sont les conditions spatiales et sociales ?

Enseignant-es: Lina Raad (IUAR), Rémi Duthoit (ENSP), Kristell Filotico (ensa•m)

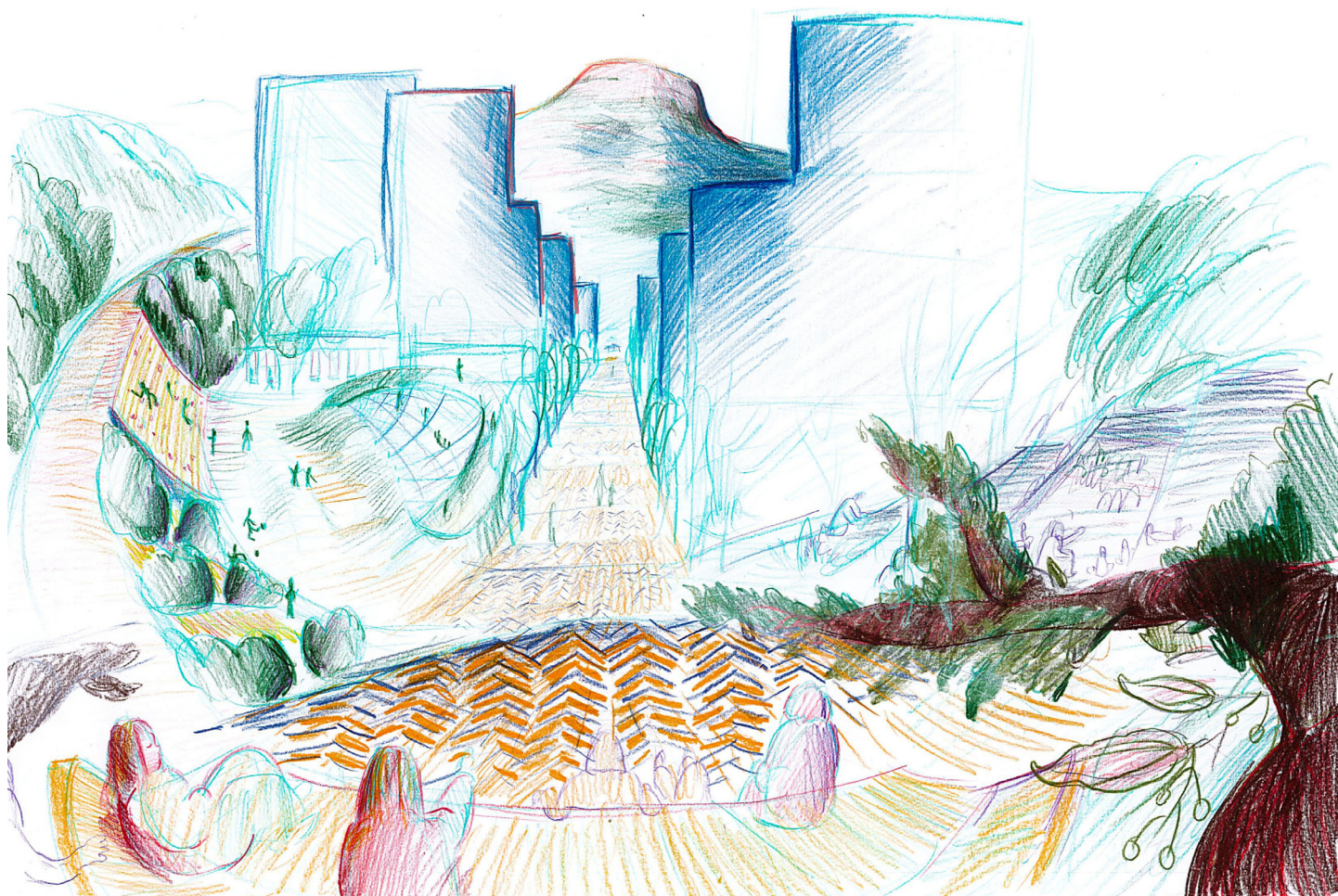
Groupe 1

“Les horizons du Charrel : recoudre les lisières urbaines”

Etudiant-es : Arthur BLANC (IUAR), Iris BEAUVOIS (ENSP), Eloi DURAND (IUAR), Evan FASTIER (ensa•m), Maëlle GELSOMINO (ensa•m), Sylvain LOZAC (IUAR), Enzo SALMON (ENSP)

Afin d'intensifier les usages du quartier, un projet transversal met en valeur les vues vers les massifs environnants. Un itinéraire piéton reliant le Charrel au GR2013 est créé, ponctué de points de vue et de cheminements agréables. La place marquant l'entrée du quartier, située à l'actuel terminus du tramway, est libérée du stationnement pour devenir une vaste esplanade piétonne accueillant une halle alimentaire et un marché hebdomadaire favorisant les producteurs locaux. Cet espace devient une centralité forte à partir duquel, sous la forme d'une aire de battage et d'une boussole, cinq traversées structurent le quartier. Le Charrel agricole relie jardins et espaces de production alimentaire à vocation pédagogique.

Le Charrel villageois devient l'axe commercial principal, reconnecté au centre commercial restructuré et ouvert, grâce à la démolition de deux niveaux des immeubles afin de libérer et d'ouvrir les espaces publics. Le Charrel des hauteurs assure une continuité jusqu'au GR2013. Le Charrel des écoliers propose un parcours ludique et de santé reliant écoles et habitations. Le Charrel sur le Garlaban offre une perspective dégagée entre l'aire de jeu et le massif. Les scènes de vue sont renforcées, notamment vers le Garlaban, grâce à l'adaptation de certains bâtiments et à la création d'un belvédère en lisière, où l'espace de jeu est également rénové et agrandi. Les immeubles sont équipés de balcons permettant de profiter d'espaces extérieurs tout en se protégeant du soleil. Les toitures sont ouvertes et aménagées pour devenir de nouveaux lieux de convivialité pour les habitants.



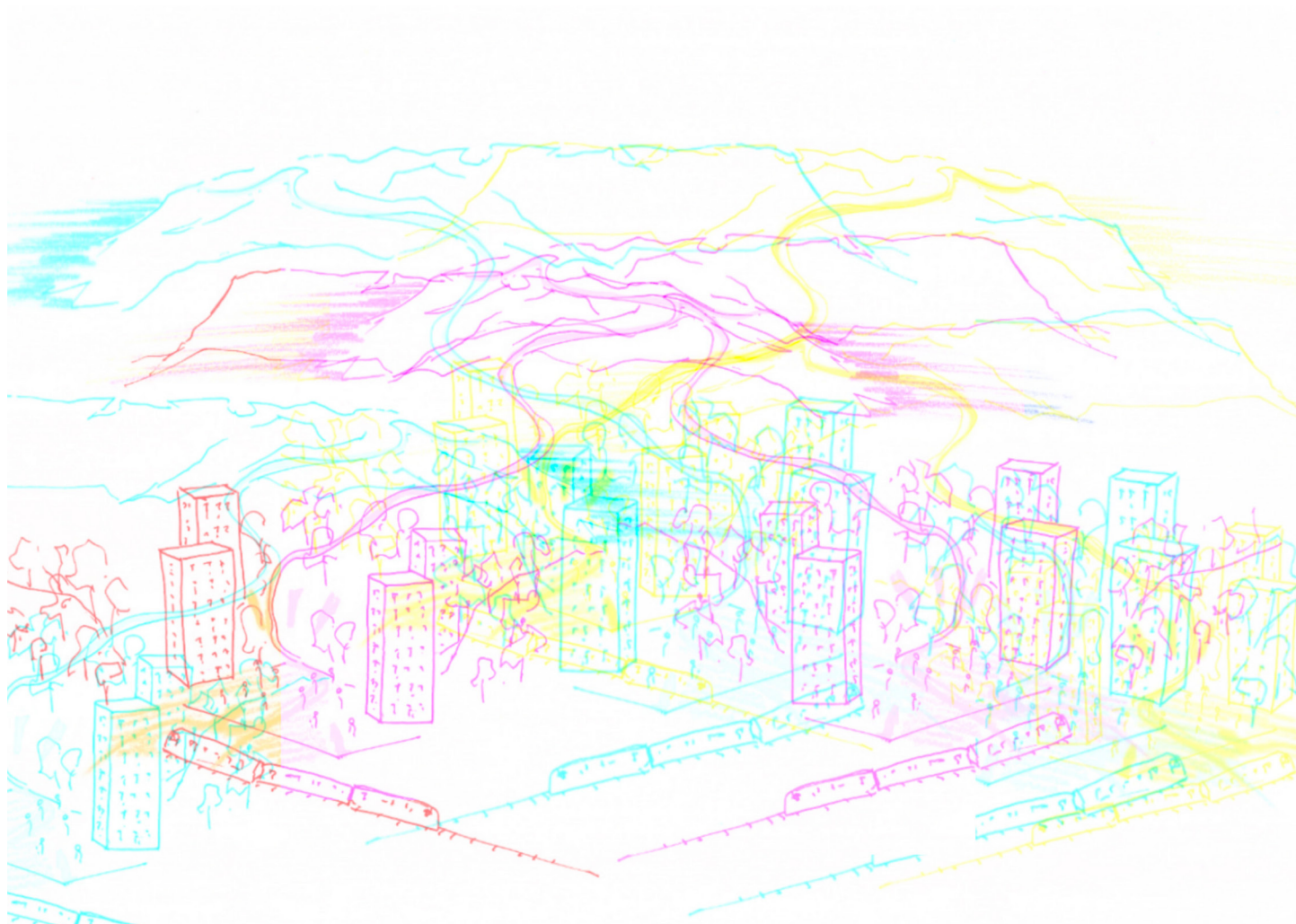
Groupe 2

“Tisser le seuil”

Étudiant-es : Jules BRUYNNOOGHE (IUAR), Leila FACENDA (ENSP), Tiffany FRESSE (ensa•m), Fiona HAVET (ensa•m), Bayrem LABIDI (ENSP), Ema TROCELLO (IUAR)

Le quartier du Charrel s'insère dans le tissu métropolitain comme élément connecté à la ville d'Aubagne par le Val'Tram. Aubagne est entourée du massif de l'Étoile-Garlaban, du massif de la Sainte-Baume et se situe à proximité du Parc national des Calanques traversé par le GR 2013. À l'échelle du quartier, l'ancien canal d'alimentation et les deux grands talus constituent des espaces de parc, d'accueil et de circulation du public, mais la disposition des constructions de la résidence crée un obstacle visuel à ces aménités. Par le Val'Tram, le quartier est relié à Aubagne et à la métropole, et notre stratégie pour le QPV du Charrel vise à renforcer sa connexion aux grandes entités naturelles métropolitaines, tout en le positionnant comme porte des mobilités pédestres.

Au cœur du quartier, il s'agit de créer de nouveaux espaces de sociabilité pour les habitants. Les projets proposés prévoient de valoriser un espace central, point d'entrée du quartier pour les résidents et le public, à proximité du tram comme espace intermodal. Les vues sur les buttes environnantes seront dégagées par la démolition de certains immeubles, permettant une meilleure perméabilité visuelle, et la construction de 84 nouveaux logements de compensation est envisagée. Le seuil se prolonge en esplanade qui organise un espace communautaire autour d'un réfectoire partagé et d'une place-parc, en continuité avec la butte, intégrant les lisières arborées et menant vers le nouveau tracé pédestre. Le canal devient un élément de parcours reliant les deux buttes et se connectant au GR 2013 vers le Parc national des Calanques.





Groupe 3 “Les traversées”

Étudiant-es: Lou-Anne ANDRIEU (ensa•m), Enzo BERTAZZON (IUAR), Florent DAUMET (IUAR), Léo-nard HENNO (ENSP), Sarah JANNOYER (ENSP), Agathe MAUSS (ENSP)

Le projet vise à transformer le quartier du Charrel, aujourd’hui quartier dortoir où la vie locale peine à exister, en un lieu habité et attractif. La première intervention concerne la requalification des espaces publics, avec un appui sur la piétonnisation et l’amélioration des cheminements internes pour réduire la place de la voiture et favoriser les mobilités actives. Les parkings sont déplacés en périphérie, libérant ainsi de l’espace pour des usages collectifs. Une continuité verte perméable traverse le quartier sous la forme d’une coulée verte offrant des espaces publics apaisés et qualitatifs, complétée par des jardins partagés en pied d’immeuble développés avec l’association Jardilien, tirant parti des expositions des bâtiments. La valorisation d’espaces disponibles tels que friches ou squares diversifie les usages récréatifs et de loisirs, favorise l’appropriation par les habitants et constitue un support de lien social. La deuxième intervention vise à rendre le quartier plus attractif en faisant du Charrel une centralité locale. La création d’un parcours de santé structurant relie le cœur du quartier au GR 2013, faisant du Charrel un point d’accès privilégié aux itinéraires de randonnée. Cette dynamique soutient l’implantation de commerces, de services et d’équipements de proximité répondant aux besoins des habitants et des randonneurs, contribuant ainsi à l’animation du quartier et au développement de l’économie locale. L’ouverture vers le tissu pavillonnaire environnant, grâce à des liaisons favorisant les mobilités douces, renforce l’attractivité, la fréquentation et l’intégration territoriale du quartier. Enfin, une densification, reposant sur la surélévation et l’amélioration du bâti existant, permet de répondre aux besoins en logement, tandis que les toits des bâtiments sont aménagés en terrasses panoramiques profitables aux habitants.

Miramas

Miramas occupe une position singulière dans l'ouest de la métropole Aix-Marseille-Provence, à l'interface entre la plaine de la Crau, l'étang de Berre et le complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Son développement urbain est historiquement fortement lié au chemin de fer et à l'industrialisation de l'étang de Berre et de Fos, qui ont profondément transformé la structure démographique et résidentielle de la commune. La ville présente ainsi une organisation urbaine relativement polarisée autour d'un centre ancien et de la gare, tandis que plusieurs quartiers d'habitat collectif se sont développés à partir des années 1960-1970 pour accompagner l'industrialisation. Miramas constitue ainsi un territoire particulièrement intéressant pour interroger les relations entre la ville industrielle et son tissu social, les extensions urbaines mal articulées, et transition écologique d'un territoire caractérisé par un passé agricole et un processus de désindustrialisation.

Les secteurs de la Maille 1 - Mercure, la Maille 2 et la Maille 3, situés au nord de la commune, illustrent particulièrement bien cette situation géographique et l'histoire socio-économique. Ainsi, ils donnent à voir les diverses typologies bâties de logements sociaux des Trente Glorieuses, entre des tours et des barres, des immeubles plus modestes mais toujours en manque de qualité des espaces publics, des constructions inspirées de l'architecture organique des années 1980. Ainsi, ils donnent à voir la diversité des typologies bâties du logement social, des Trente Glorieuses aux années 1980 : tours et barres, immeubles plus modestes, souvent marqués par une faible qualité des espaces publics, mais aussi constructions inspirées de l'architecture organique. Le secteur de la Maille 1, en particulier, a constitué le terrain d'étude d'une réflexion sur les possibilités d'intensification de ces quartiers prioritaires et périphériques, confrontés à plusieurs fragilités : une déprise progressive des commerces de proximité, un réseau encore limité de transports en commun et de mobilités actives, des liens à retisser avec le quartier pavillonnaire voisin des Molières, ainsi que des aménités paysagères proches, mais peu valorisées et difficilement accessibles. Comment composer un projet d'intensification urbaine à partir d'un héritage bâti qui contraint fortement les opérations possibles mais qui reste à préserver, et d'un contexte social en difficulté mais qui reste la clef de voûte d'un projet réussi et approprié par ses habitants ?

Groupe 4

“Habiter les sols”

Etudiant-es : Marie ANDREANI (ensa•m), Claire BITOUZET (ENSP), Pierre-Jean CHAUVIN DE PRÉCOURT (ENSP), Raphaële LE MOAL (ensa•m), Célia MARGUET (IUAR), Clarice PASSAT (IUAR)

Le quartier des Molières est un QPV en plaine, à Miramas, situé à proximité d'un lac et des lisières naturelles. Les espaces publics y sont peu aménagés, dominés par la voiture et largement imperméabilisés. Les trottoirs sont discontinus, les rez-de-chaussée fermés et les espaces naturels sous-exploités, rendant le quartier peu propice à la sociabilité et limitant les interactions entre habitants. L'analyse montre que le sol et les rez-de-chaussée constituent un levier central pour renforcer le lien social et refonder le quartier.

Trois enjeux structurent le projet : favoriser des mobilités douces et sécurisées, activer les rez-de-chaussée comme espaces de rencontre et valoriser les espaces verts. La stratégie consiste à requalifier les chemins piétons et les entrées de quartier, à activer les rez-de-chaussée avec commerces, locaux associatifs et espaces partagés, et à désimpermeabiliser les sols pour créer des continuités entre bâti et nature.

Le projet s'articule autour de la création d'un espace de sociabilité au centre du quartier, associant jardin partagé et rez-de-chaussée actif, qui devient le cœur du quartier et support d'usages quotidiens et intergénérationnels, valorisé par la requalification des porches afin de le rendre visible et attractif. Le parking nord est transformé en espace perméable, constituant une séquence paysagère guidant les habitants vers le centre.

Les outils mobilisés assurent une mise en œuvre progressive et durable : l'occupation temporaire des rez-de-chaussée dynamise le quartier, teste les usages et crée du lien social ; les jardins partagés désimpermeabilisent les sols et contribuent au rafraîchissement urbain, tout en étant gérés de manière différenciée selon les usagers ; enfin, la sensibilisation favorise l'appropriation du projet par les habitants et garantit son entretien et sa durabilité dans le temps.



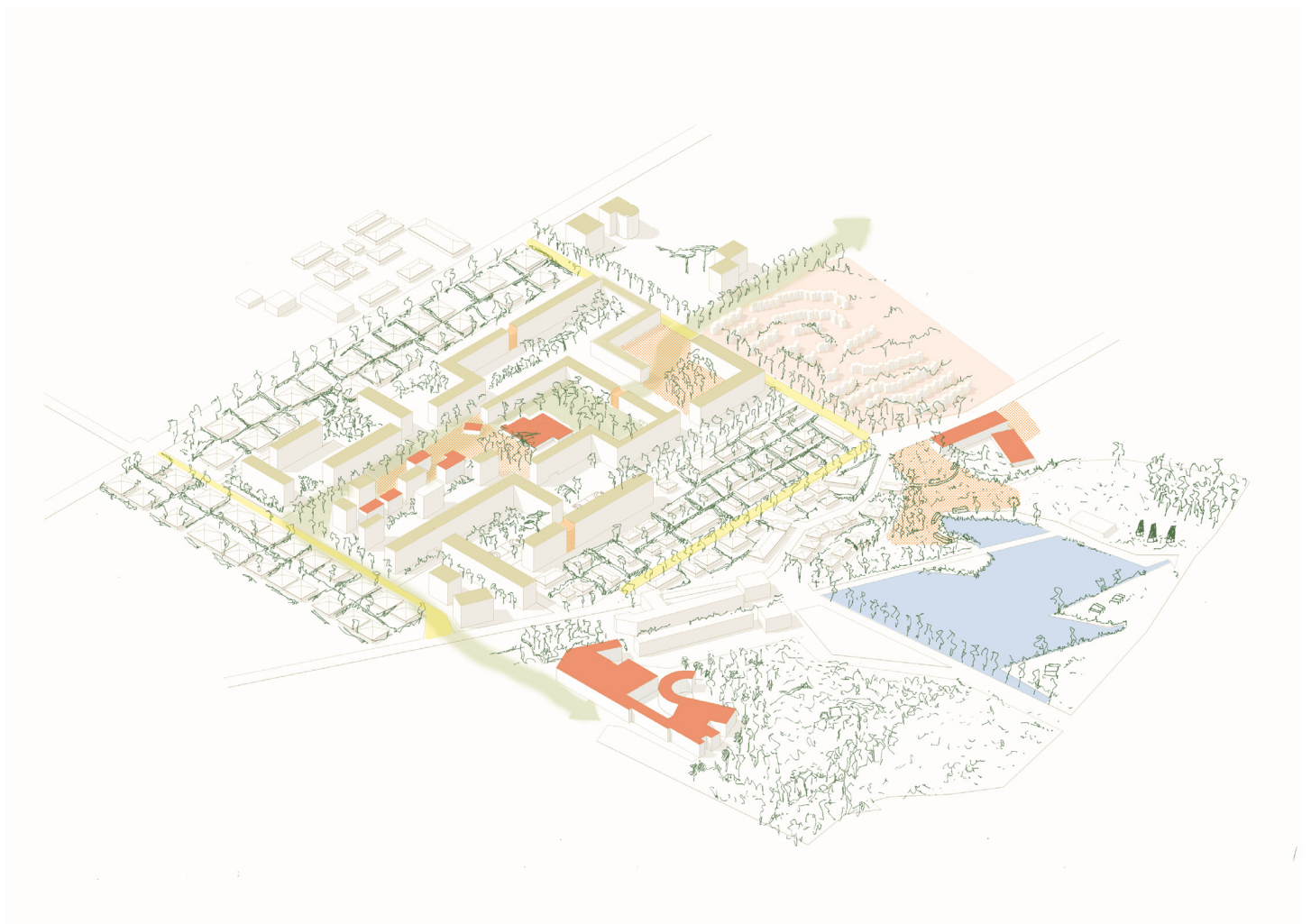
Groupe 5

“Habiter les seuils : les infra-lisières”

Étudiant-es : Juliette HUBERT (IUAR), Margaux ISSELIET (ENSP), Jeanne JAY (IUAR), Emilien JOUBERT (ENSP), Théo LARMINAT (ensa•m), Etienne PRADER (ensa•m)

En arpentant le quartier des Molières à Miramas, nous avons observé les porches des grands ensembles, ces raccourcis permettant des traversées entre bâtiments, qui ont été l'occasion d'analyser les lisières à petite échelle. Le projet propose un aménagement visant l'intensification des usages grâce à une approche spécifique des lisières, considérées comme des seuils, c'est-à-dire des lieux marquant l'entrée vers un nouvel espace, des points de passage en transition matérialisant à petite échelle ces espaces. Cette idée de seuil est appliquée à trois niveaux : micro (porches et pas de porte), intermédiaire (habitations) et macro (entrées du quartier et liens avec les quartiers Maille 1, Mercure et Maille 2 ainsi qu'avec le reste de la ville). Le terrain a révélé que l'espace public est partiellement aménagé mais souvent dégradé, et la proposition se concentre sur l'intensification des usages en considérant les seuils comme des outils spatialisés capables de traiter de multiples enjeux.

Le projet se centre sur la connexion de la Maille 1 Mercure et de la Maille des Molières, en créant des continuités via le prolongement de la voie jardinée de la Maille 1, la piétonnisation partielle du boulevard et le réaménagement de la place du marché. Le nouvel espace résidentiel intègre l'allée jardinée et relie de manière sécurisée l'école du Lac, tandis que le seuil Nord-Sud permet de créer des cheminements apaisés vers le lac, mis en valeur par un belvédère. Au sud, un cheminement améliore la promenade jusqu'au porche du lycée et à l'espace en friche. La marchabilité du quartier conduit à reconsidérer les entrées pour l'ouvrir sur la ville. La prolongation de l'allée jardinée traverse les trois porches réaménagés pour déboucher sur un espace dédié aux enfants, avec végétalisation et ouverture de la cour d'école. Les espaces de sociabilité sont renforcés par la création d'une buvette sur la place du marché et le réaménagement des abords des commerces comme le PMU. Ainsi, les seuils deviennent des lieux de passage agréables, incitant les habitants à s'approprier pleinement le quartier.



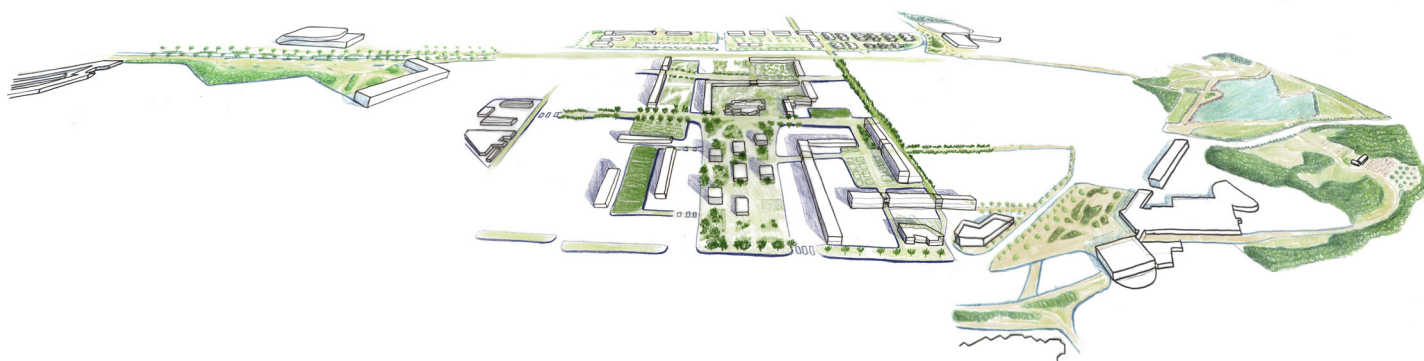
Groupe 6

“Tisser l’axe ouest-est des Molières”

Étudiant-es : Iwan GERNIER (IUAR), Nathalie LONCLE (ENSP), Clémence PLANÈS SERENA (IUAR), Julie THIRREE (ensa•m), Elias ZNIBER (ENSP)

Le projet propose d’ouvrir le quartier des Molières sur ses espaces attractifs environnants ainsi qu’en son sein, en affirmant une logique de transversalité Ouest-Est. Trois axes majeurs structurent cette stratégie d’ouverture et de requalification spatiale. Au Nord, la transformation du boulevard Saint-Exupéry prolonge le boulevard de l’Olympie : une voie partagée pour les modes doux, une allée plantée et une trame paysagère continue jusqu’au cœur du quartier. Ce boulevard structurant reconnecte les Molières à leurs espaces attractifs voisins : lac de Saint-Suspi, complexe sportif, futur collège, centre commercial et plaine de la Crau. Cet axe devient un espace d’interface entre plusieurs lieux du quartier : il est articulé à la nouvelle place du marché, pôle vivant mêlant logements intermédiaires et collectifs bas, commerces et espaces publics ouverts.

Au sud, la requalification de l’avenue Jean-Mermoz et la création d’un parvis central devant le théâtre et le lycée matérialisent l’ouverture physique du quartier. Ce nouvel espace public joue un rôle d’articulation entre le centre-ville, les Molières et le lac de Saint-Suspi ; il est conçu comme un lieu de convivialité, structuré par des continuités piétonnes et visuelles vers les cœurs d’îlots. Ce parvis ombragé devient une véritable porte d’entrée vers le quartier et un repère identifiable depuis les axes principaux. Enfin, une traversée centrale Ouest-Est facilite les déplacements et la marchabilité intra-quartier. Véritable colonne vertébrale, elle connecte équipements, logements et espaces publics, tout en favorisant la marchabilité et les continuités paysagères du quartier. Autour d’elle, les pieds d’immeubles et les places seront requalifiés pour accueillir un parc de proximité, des jardins familiaux et des locaux associatifs. Cette traversée, clairement identifiée et lisible, structurera le cœur du quartier et facilitera l’orientation des habitants dans leurs déplacements quotidiens. Elle redonne de la cohérence au quartier des Molières : un quartier ouvert et aéré, relié à son environnement par un maillage de traversées et d’espaces publics continus. Le projet façonne donc un nouveau paysage pour le quartier qui devient plus poreux, lisible et reconnecté à ses espaces attractifs environnants.



Avec Port-Saint Louis-du-Rhône, c'est l'interface Ville-Littoral qui vient illustrer la problématique de l'intensification urbaine et sociale métropolitaine. Le terrain de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et plus précisément les quartiers Vauban et du Stade, apparaissent comme situations idéales-typiques pour questionner ces lieux de vie quotidiens en allant au-delà des logiques « classiques » des quartiers prioritaires. La ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône est en effet re-rentrée en zone prioritaire de la politique de la ville (en lien notamment avec la révision des indicateurs socio-économiques de l'INSEE). C'est le critère de pauvreté qui tranche (via le revenu fiscal de référence des ménages). Paradoxalement, c'est aussi sur ces quartiers que des dispositifs novateurs se mettent en place, comme manière renouvelée de réfléchir, avec les habitants, à leur quotidien. On pense notamment au « contrat des possibles » relatif aux quartiers prioritaires. Il va concerner ici deux résidences d'habitat social prises en charge par deux bailleurs sociaux : « 13 Habitat » et « Famille Provence ». Le recensement de 2019 mentionne 1119 habitants en tout dont 853 à Vauban répartis en 366 logements pour 13 Habitat et 66 pour Famille Provence ; le quartier du stade comptabilise 262 logements (dont 126 pour Famille Provence). Un projet de réhabilitation est prévu sur ce patrimoine immobilier vieillissant, une étude logement est en cours, et le dispositif « Petite ville de demain », à l'échelle du centre-ville a commencé à définir un projet d'aménagement qui repense les espaces publics et la voirie. Le but affiché, qui ressort comme un leitmotiv des élus de la ville : accompagner la commune pour assurer le retour de son attractivité, à la fois économique mais aussi résidentielle ; les projets en cours à Fos (décarbonation de l'appareil industriel et accueil de nouvelles activités) sont là pour motiver cette projection, mais aussi le statut réaffirmé de port de plaisance (et de « garage à bateaux ») de plus en plus prisé du littoral bondé des bouches du Rhône. Mais derrière la carte de visite, d'autres enjeux sont à l'œuvre : le problème récurrent, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, de la vacance des logements, loin des horizons d'attractivité avancés par la commune. « Les promoteurs n'arrivent pas à vendre », nous confie-t-on malgré la politique d'ouverture à l'urbanisation des dents creuses dans l'hyper-centre et la rénovation du bâti. Comment dès lors penser ces stratégies de densification en contexte de rareté de la demande ?

Pour revenir à Vauban, l'ensemble d'habitat social est pourvu d'espaces extérieurs généreux mais mal utilisés. Ont-ils seulement été pensés à l'époque de leur mise en service ? C'est ce que pensent sûrement les habitants fidèles de la maison pour tous « L'envolée », cœur battant du quartier, association très active en passe même de devenir centre social. Son directeur est confronté à une réalité socio-démographique pourtant peu porteuse : une population vieillissante et à faibles revenus.

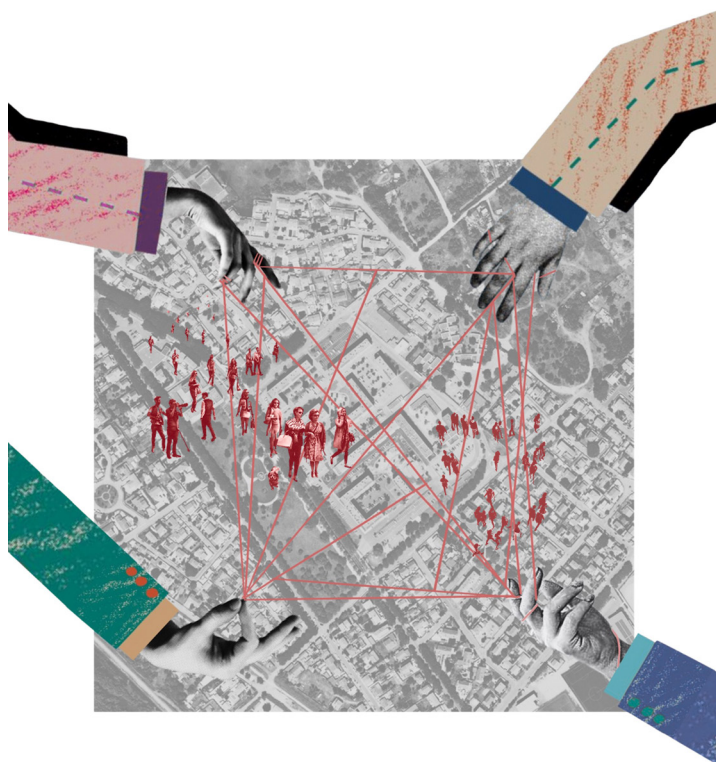
Groupe 7

“Intensifier le lien”

Étudiant-es : Maïsara COUPEAU (ensa•m), Matthieu DESCHANELS (ENSP), Guillaume GALLIERE (IUAR), Héléna GEBEIL (ENSP), Natacha LIBOUREL (ensa•m), Clément STOERI (IUAR)

Le projet s'appuie sur l'idée que l'espace peut être un levier pour tisser du lien social. En agissant simultanément à trois échelles imbriquées : celle du bâtiment, du quartier et de la ville. L'enjeu est double : renforcer les dynamiques centripètes, c'est-à-dire le lien et la cohésion vers l'intérieur du quartier Vauban ; développer les dynamiques centrifuges, capables d'ouvrir le quartier vers le reste de Port-Saint-Louis-du-Rhône. À l'échelle du bâtiment et du logement, le projet part du quotidien des habitants. Les rez-de-chaussée, aujourd'hui peu actifs et peu appropriables, sont réinvestis pour devenir de véritables supports de sociabilité. Ils accueillent des espaces communs, des lieux mutualisables pour les associations ou des usages collectifs, ainsi que des studios adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les logements en R+1 sont repensés pour répondre au vieillissement de la population, avec des appartements adaptés aux personnes âgées. Cette transformation du bâti vise à recréer du lien au plus près des habitants, en faisant du logement un espace de rencontre autant qu'un espace privé. À l'échelle du quartier, le projet s'attache à transformer les ruptures existantes en opportunités.

Les lisières, aujourd'hui vécues comme des frontières, sont requalifiées pour devenir des espaces de transition et de rencontre. Leur élargissement s'accompagne d'une forte désimperméabilisation des sols, permettant la création d'îlots de fraîcheur, la gestion des eaux pluviales et l'amélioration du confort climatique. Ces nouvelles lisières deviennent des lieux de pause, de passage et de sociabilité. La création de trames vertes piétonnes permet également de reconnecter le quartier Vauban au parc du Ponant en offrant des cheminements multimodaux lisibles, agréables et sécurisés, pensés à la fois pour les piétons, les cyclistes et les usages du quotidien. Enfin, à l'échelle de la ville, Vauban est pensé comme un quartier capable de rayonner. Le renforcement des pistes cyclables permet de relier les zones pavillonnaires, de rejoindre la Via Rhôna et d'assurer une continuité entre des tracés aujourd'hui discontinus. Ces mobilités douces soutiennent une dynamique centrifuge, ouvrant le quartier sur son environnement. La création de halles de marché s'inscrit dans cette logique : elles mettent en relation les habitants de Vauban avec ceux qui cultivent les terres environnantes, créant un lieu d'échange, de rencontres et de convivialité à l'échelle communale. Ainsi, le projet cherche à faire de Vauban un cœur vivant, à la fois ancré localement et ouvert sur la ville, où les espaces, du logement à la trame urbaine, participent à la construction d'un lien social durable.





Groupe 8 “La Traversée”

Étudiant-es: Lucien BONDONNEAU (ENSP), Maël COFFORNIC (ENSP), Lyse MARTIN (IUAR), Laura LEVIN (IUAR)

Ce projet explore le potentiel des transversalités à travers l'étude du quartier prioritaire Le Vauban. Malgré un enclavement marqué et une forte minéralité, ce territoire dispose de ressources majeures, comme la proximité du Rhône et un tissu associatif dynamique. Notre stratégie s'articule autour de trois enjeux clés: Le premier enjeu vise à limiter les îlots de chaleur en redonnant fraîcheur et convivialité aux espaces du quartier, notamment au pied des immeubles et dans les zones naturelles existantes. Le deuxième enjeu, l'accessibilité, vise à franchir l'axe principal pour reconnecter le quartier au Rhône via des parcours transversaux, proposant le fleuve comme alternative qui favoriserait les mobilités actives. Enfin, la réussite du projet repose sur l'appropriation citoyenne, en s'appuyant sur l'urbanisme transitoire avec les habitants et le tissu associatif local afin de garantir des aménagements durables. L'aménagement propose un support pour inscrire durablement les usages dans cet espace répondant à une logique nouvelle: traverser la ville perpendiculairement, rejoindre, par un transect jusque-là invisibilisé, symboliquement et par la marche, les deux grandes polarités du paysage port Saint Louisien. Par des gestes et des actions situées sur la coupe, le projet de paysage relie, tente d'harmoniser ce trait aujourd'hui segmenté, et quelque part dévalorisé par l'urbanisme historique de la ville, qui a systématisé l'organisation de l'espace parallèlement à l'Avenue du port, en réduisant par-là le paysage urbain à la fonction de la ville. Ainsi il serait possible de faire atterrir la ville en proposant des itinéraires qui s'appuient sur le territoire et la ressource paysage. La dernière partie du projet répond au dernier enjeu: l'appropriation durable des nouveaux espaces par les habitants, en s'appuyant sur un tissu associatif local très dynamique. Il s'agit de mobiliser les collectifs engagés (Maison des Projets, Citron Jaune, etc.) pour garantir la pérennité des futurs projets. La mise en place d'actions d'urbanisme transitoire permettra d'aboutir à l'élaboration de projets inscrits dans le long terme.

Groupe 9

“Recoudre les lisières urbaines. Le quartier Vauban tisse la ville”

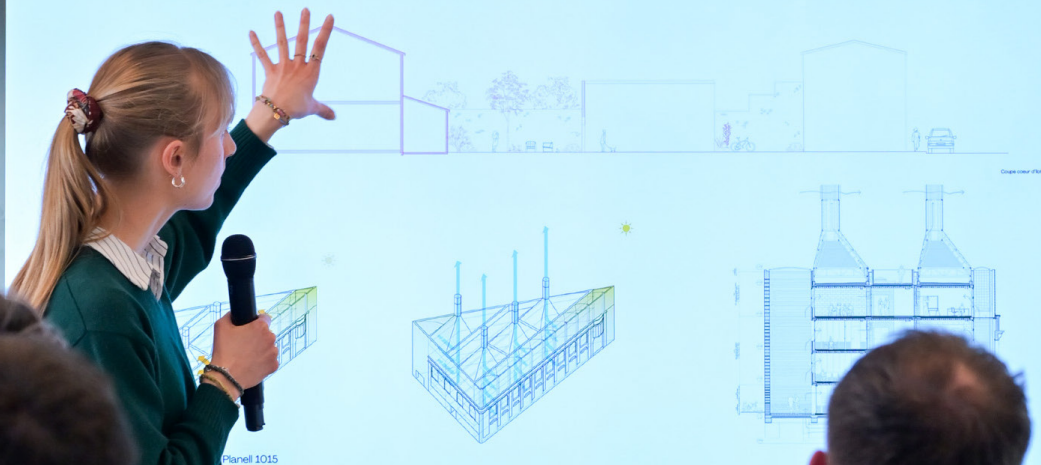
Etudiant-es : Alice BARRETT (ENSP), El Mahdi KAIDI (ensa•m), Téo MARSALLA (ENSP), Lola MINASSIAN (ensa•m), Swann RAJALU (IUAR)

Le quartier de Vauban à Port-Saint-Louis souffre d'un manque d'attractivité lié à celle de la ville mais aussi de sa situation dans la ville, résultant en une vacance importante des logements ainsi qu'une dépendance forte à la voiture dans tous les déplacements. Les liens forts de Port-Saint-Louis au port industriel, dégradant la santé des habitants, nous a poussé à orienter notre projet autour de la santé environnementale. Cette approche nous guide pour traiter conjointement les dimensions sociales, la mobilité et l'entraide, tout en répondant aux problématiques liées à la qualité des espaces extérieurs, à l'adaptation aux fortes chaleurs et à la qualité de l'air.

Après avoir identifié les lisières du quartier comme lieu où travailler aux liens, nous avons proposé plusieurs actions : la réduction de la présence de la voiture sur le pourtour du quartier, l'apaisement de la circulation, l'extension du parc jusqu'aux façades, la création des pistes cyclables, ainsi que la création d'une voie aux écoles afin de renforcer le lien avec les établissements. Le projet vise également à introduire de nouveaux usages multigénérationnels et à favoriser une porosité des rez-de-chaussée, permettant l'émergence de nouveaux cheminements et de locaux ouverts, entre autres à destination des associations axés sur la santé. Par ce projet le quartier donnerait un cadre de vie donnant envie de vivre aux portes de Port-Saint-Louis mais aussi d'y venir pour son cadre accueillant. Ces principes sont poursuivis à une échelle plus large, pour que la santé puisse venir d'un rapport facilité et encouragé à la mobilité active et au sport. La stratégie impulsée s'adapte et se module en fonction de la taille des sites et de la nature de leurs lisières pour améliorer le cadre de vie de tous les saint-louisien.nes.



Boulevard Fifi Turin, un quartier en Circuits Cour(t)s
PROJET - Habiter un quartier vivant



Planell 1015

Colophon

Responsables pédagogiques

Rémi Duthoit, ENSP

Kristell Filotico, ensa•m

Ornella Zaza, IUAR

Coordination éditoriale

Ornella Zaza, IUAR

Lucie Quesado, IUAR

Conception graphique

Jimmy Benhamou, ensa•m

Remerciements

Les équipes de la Direction Prospective et
Partenariats et Innovations territoriales, Direction
de la Cohésion sociale, Direction Expertise et
Médiation environnementale de la Métropole
Aix-Marseille Provence



Retour sur l'atelier croisé entre les étudiants en urbanisme, paysage et architecture

Terrains:

- Miramas
- Aubagne
- Port-Saint-Louis-du-Rhône